

**Service émetteur :** Délégation Départementale du Finistère  
Département Santé-environnement

Date : Quimper, le 13 février 2019

**CC HAUT PAYS BIGOUDEN**

**(0629)**

<b>Type</b>	<b>Code</b>	<b>Nom</b>	<b>Prélevé le :</b> mercredi 06 février 2019 à 11h07
Prélèvement	02900209933		par : WOJTOWICZ FLORIAN
Installation	CAP 000215	KERGAMET	Type visite : AU
Point de surveillance	P 0000000230B	CAPTAGE KERGAMET.	Motif : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL
Localisation exacte	BÂCHE MELANGE DES PUIITS.		

Mesures in situ :	Résultats	Limites de qualité (1) inférieure supérieure	Références de qualité (2) inférieure supérieure
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>			
pH	5 unité pH		
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>			
Température de l'eau	12,1 °C	25,00	

ANALYSE PAR : LABOCEA - Site de Quimper 2902

(22 Avenue de la Plage des Gueux, ZA de Créac'h Gwen - CS 13031, 29334 QUIMPER cedex Tél : 02 98 10 28 88)

Type d'analyse :	Dossier :	Résultats	Limites de qualité (1) inférieure supérieure	Références de qualité (2) inférieure supérieure
NO3 (Code SISE : 00225652)	190205007574011			
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>				
Nitrates (en NO3)		37 mg/L	100,00	

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

**CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement 00209933)**

Teneur en nitrates conforme à la limite de qualité fixée pour les eaux brutes souterraines utilisées pour la production d'eau destinée à la consommation humaine.

Pour le Directeur départemental,  
la responsable du pôle eaux destinées  
à la consommation humaine

*signé*

Janine CONAN